

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/08/2025

Référence
D2025_40

Objet de la délibération
Signature d'une convention Point d'Eau Incendie Privé-Public

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
8	6	7

Date de la convocation

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-Préfecture
Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi vingt-neuf août, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de Madame Delphine BRUCHET, Maire.

Présents :

Mmes BRUCHET Delphine, VAPPEREAU Béatrice, DESFORGES Anne-Claire,
MM. FLEUREAU Éric, MORGEAT Guillaume, M. BEDU Stéphane

Excusé(e-s) : Mme SEVIN Nathalie (pouvoir à B Vappereau)

Absent(e-s) : MARTIN Joseph

A été nommé(e) secrétaire : Anne-Claire DESFORGES

:

Objet de la délibération : Signature d'une convention Point d'Eau Incendie Privé-Public

Pour donner suite à la réunion avec le SDIS 45 et en vue de la mise en conformité de DECI, Madame le maire propose au conseil de signer une convention de mise à disposition de la mare située chez M.et Mme DESFORGES à Abbonville.

Ladite convention a été présentée, préalablement au conseil, à M Desforges Philippe, qui y est favorable. La convention est présentée au Conseil Municipal ce jour.

Après échange et discussion, Le Conseil Municipal **décide** de :

- **Donner** son accord pour la convention Point d'eau Incendie entre la commune de Tivernon et M. DESFORGES Philippe.
- **Mandater** Madame le maire pour signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/09/2025
Le Maire
Delphine BRUCHET